

de Nouvelle-Aquitaine

les francas

L'éducation en mouvement !

Rapport financier de l'exercice 2025

Assemblée Générale 2025

Samedi 13 juin 2026 à Bordeaux

Union Régionale des Francas de Nouvelle-Aquitaine

44-50 boulevard George V 33000 Bordeaux



RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2025

1. Présentation des états financiers

2. Le contexte et activités

3. La trésorerie

4. Les perspectives et les évolutions

5. Affectation du résultat

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour rendre compte de l'activité de notre association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels du dit exercice.

Notre commissaire aux comptes donnera dans son rapport l'ensemble des informations relatives à la régularité des comptes présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions et tous les renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

1. Présentation des états financiers

La présentation des états financiers ne comportent aucune modification par rapport à ceux de l'exercice précédent, tant dans les modalités de présentation que dans les méthodes d'évaluation.

Apparaissent également l'état des contributions volontaires en nature ainsi que l'état des flux financiers entre les différentes entités Francas de la région.

2. Contexte et activités

- La fin d'année 2025 a acté la fin de l'activité de l'association départementale des Francas de Charente. Cela nous a conduits à enregistrer en perte la dette de cette AD vis-à-vis de l'Union Régionale soit 56 004€ (28 000€ de prêt de trésorerie et 28 004€ d'impayés)
- Le temps nécessaire aux services de l'Etat pour finaliser la réforme des diplômes JEPS nous a contraints à retarder l'ouverture de cycles à septembre 2025. Par ailleurs, la réduction du nombre des diplômes de ce champ instaure une concurrence accrue entre les organismes présents sur le territoire régional.
- Notons comme un point positif la stabilisation de l'équipe de salarié-es de l'Union régionale.

Nous avons eu recours au CDD pour les postes de formateurs intervenant sur des formations professionnelles non pérennes sur les territoires, besoins induits par les marchés publics-

➤ L'activité Formation Habilité

Concernant l'activité BAFA BAFD, nous enregistrons une baisse de 7,80% avec un nombre de stagiaires inférieur à celui de 2024 (-7,95%) cela s'explique par une baisse du nombre de stagiaires sur les sessions de formation générale et les sessions d'approfondissement BAFA et perfectionnement BAFD. Ces baisses ne sont cependant pas compensées par l'augmentation de 40% du nombre de stagiaires sur les stages de formation générale BAFD (15 en 2024, 27 en 2025 soit + 40%).

Les produits de ce secteur sont en baisse de 5,92% (464 762€ pour 492 280€ en 2024)

Formation des Volontaires									
	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2021-2022	Variation 2022-2023	Variation 2023-2024	Variation 2024 2025
Nombre de stagiaires	836	824	1124	1222	1132	-1,46%	26,69%	8,02%	-7,95%
Journées-stagiaires	6201	6077	9398	8890	8247	-2,04%	35,34%	-5,71%	-7,80%

Stagiaires par typologie de stages					
	FGA BAFA	Appro BAFA	FGD	Perf BAFA	Total
2018	414	229	29	39	711
2019	486	253	36	27	802
2020	293	148	0	0	441
2021	483	250	73	30	836
2022	524	238	32	30	824
2023	749	300	50	25	1124
2024	740	439	15	28	1222
2025	688	399	27	20	1132
Variation 24/25	-7,56%	-10,03%	44,44%	-40,00%	-7,95%

Journées Stagiaires par typologie de stages					
	FGA BAFA	Appro BAFA	FGD	Perf BAFA	Total
2018	3312	1374	261	234	5181
2019	3888	0	0	0	3888
2020	2340	888	0	0	3228
2021	3864	1500	657	180	6201
2022	4192	1904	256	240	6592
2023	6580	2218	450	150	9398
2024	5920	2634	135	168	8857
2025	5504	2394	243	120	8261
Variation	-7,56%	-10,03%	44,44%	-40,00%	-7,21%

➤ . L'activité Formation Professionnelle

Pour l'année 2025, une baisse de 62,04% de stagiaires est constatée (432 pour 700 en 2024) accompagnée d'une baisse du nombre d'heures de formation de 61,70% (46 649 heures pour 75 431 heures en 2024).

Cette baisse s'explique par un nombre de stagiaires en formation professionnelle diplômante inférieur à 2024 (-31,25%) et un nombre de stagiaires en formation professionnelle continue également en baisse (-59%). La mise en œuvre tardive de la réforme des diplômes Jeunesse Education Populaire et Sports a eu un impact très important pour notre production.

Formation professionnelle									
	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2021-2022	Variation 2022-2023	Variation 2023-2024	Variation 2024-2025
Nombre de stagiaires	375	303	632	700	432	-23,76%	52,06%	9,71%	-62,04%
heures-stagiaires	47 573	62 107	64 364	75 431	46 649	23,40%	3,51%	14,67%	-61,70%

Le produit généré est de fait en baisse de -23,05% (694 600€ pour 854 672 € en 2024). Cette diminution s'explique par la non-ouverture de formations au cours du premier semestre 2025 et le nombre de formations n'ayant pu être ouvertes faute de candidats au cours du deuxième semestre.

Activité											
		CHARGES					PRODUITS				
		2020	2021	2022	2023	2024	2020	2021	2022	2023	2024
Formation des Volontaires		247 328,00	382 565,00	395 512,00	473 951,00	491 067	225 100,00	409 780	395 767	543 345	492 280
Formation Professionnelle		443 592,00	522 991,00	633 501,00	625 836,00	721 664	379 858,00	481 120	744 506	645 861	854 672

Ces facteurs cumulés conduisent au résultat de l'exercice, de -139 358 €

Le résultat de l'exercice s'élève donc à -139 358€ en 2025, contre 51 681€ en 2024 , 26 963€ en 2023 et 85 153,19 € en 2022, - 19 909 € en 2021 et – 206 112 € en 2020

Le total des produits d'exploitation s'élève à 1 466 255 € contre 1 721 661 en 2024

Le total des charges d'exploitation s'élève à 1 547 841€ contre 1 669 844 € en 2024

Le résultat d'exploitation s'élève à – 81 586€ contre 51 817€ en 2024.

3. La trésorerie

La trésorerie est en baisse : 392 096 € pour 454 803 € en 2024. La principale raison est due à un nombre de formations professionnelles moins important qu'en 2024, mais également aux dettes importantes de certaines AD importantes. Les outils de suivi et de paiement avec nos différents partenaires démontrent leur efficacité puisque nous passons de 222 144€ en 2024 de dettes usagers clients à 129 492€ en 2025.

Cependant nous constatons une augmentation de 14 036€ des comptes courants du réseau c'est-à-dire des dus des AD vers l'UR cela démontre un accroissement de fragilité de certaines associations départementales

Les perspectives et les évolutions

Le contexte économique politique génère plusieurs incertitudes pour l'année à venir (baisse des subventions, réforme de l'apprentissage, baisse des financements de la formation professionnelle) Cela nous amène à craindre des répercussions problématiques tant d'un point de vue régional que territorial. La vigilance associée à la rigueur seront nécessaires pour pérenniser le développement de l'Union Régionale.

La commission économie qui se réunit tous les 3 mois et intègre tout ou partie des personnels administratifs et comptables, s'est vu confier par le Conseil d'administration, le suivi rapproché de l'exécution du budget 2026, avec un premier point de situation avant l'été 2026.

Affectation du résultat

Les comptes présentés font ressortir un résultat négatif de -139 358€ que nous vous proposons d'affecter aux fonds propres.

Nos remerciements

Nous adressons nos remerciements à l'équipe professionnelle, aux élus et personnels des Associations Départementales et de l'Union Régionale, et à l'ensemble des formateur.trices professionnel.les et bénévoles de Nouvelle Aquitaine.

Le Trésorier ; Alexis Dupouy,

La trésorière adjointe ; Josette Morlaes

COMPTE DE RESULTAT	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	12 184	16 451
Ventes de biens	4 881	7 069
Prestations de service	1 190 996	1 418 780
Subventions d'exploitation	43 657	44 658
Dons et Mécénat		
Contributions financières	187 814	201 451
Reprises sur dépréciations et provisions	13 311	22 998
Produits des cessions d'immobilisations	500	
Utilisations des fonds dédiés		3 000
Autres produits	12 912	7 256
Total	1 466 255	1 721 661
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	4 881	5 802
Variation de stock		-1 432
Autres achats et charges externes	656 477	747 342
Aides financières	171 020	153 933
Impôts et taxes	13 453	19 996
Salaires	308 398	321 476
Cotisations sociales	103 916	115 235
Dotations aux amortissements	39 027	38 711
Dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions	6 924	26 440
Valeurs comptables des immobilisations cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	243 746	242 341
Total	1 547 841	1 669 844
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-81 586	51 817
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers	2 892	6 235
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	2 892	6 235
CHARGES FINANCIERES		
Charges financières	4 332	5 081
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total	4 332	5 081
RESULTAT FINANCIER (II)	-1 440	1 153
RESULTAT COURANT (I + II)	-83 026	52 970
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles	56 004	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	-56 004	
Impôts sur les bénéfices	329	1 289
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	-139 358	51 681
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature et prestations en nature	42 701	97 106
Bénévolat	41 786	60 875
Total	84 487	157 981
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite de biens et prestations en nature	42 701	97 106
Personnel bénévole	41 786	60 875
Total	84 487	157 981

BILAN

ACTIF	31.12.2025			31.12.2024	PASSIF	31.12.2025	31.12.2024
	Brut	Amort. & Dépréciation	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Fonds propres (avant affectation)	750 339	698 658
Terrains					Résultat de l'exercice	-139 358	51 681
Constructions	632 214	290 367	341 848	368 328	Subventions d'investissement	54	711
Matériels d'activités	5 697	5 697			Total	611 035	751 050
Autres immobilisations corporelles	175 461	169 600	5 861	11 733	FONDS DEDIES & PROVISIONS		
Immobilisations en cours					Fonds dédiés		
Autres prêts et titres immobilisés	8 209		8 209	38 849	Provisions pour risques		
Dépôts et cautionnements					Provisions pour charges	128 993	135 380
Total	821 581	465 664	355 917	418 909	Total	128 993	135 380
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	3 663		3 663	3 663	Emprunts et dettes assimilées	159 074	208 707
Usagers - clients	129 492		129 492	222 144	Fournisseurs	70 253	82 341
Comptes courants Réseau	179 847		179 847	165 811	Dettes fiscales et sociales	47 228	68 431
Autres créances	16 985		16 985	18 582	Comptes courants Réseau	38 600	34 332
Charges constatées d'avance	18 958		18 958	9 372	Autres dettes	41 774	13 041
Trésorerie	392 096		392 096	454 803	Produits constatés d'avance		
Total	741 040		741 040	874 373	Total	356 930	406 852
Total	1 562 621	465 664	1 096 957	1 293 282	Total	1 096 957	1 293 282

ANNEXE

Au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre **2025** qui dégage un déficit de **139 358 €**.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les comptes annuels composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe forment un tout indissociable.

Objet social et périmètre des activités de l'association : Organisation et gestion de la formation des cadres de l'animation – Gestion des actions de coopération inter-associations départementales.

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- Le temps nécessaire au service de l'Etat pour finaliser la mise en œuvre de la réforme des diplômes JEPS nous a contraints à retarder l'ouverture de cycles à septembre 2026. Par ailleurs, la réduction du nombre des diplômes de ce champ instaure une concurrence accrue entre les organismes présents sur le territoire régional.
- La fin d'année 2025 a acté la fin de l'activité de l'association départementale des Francas de Charente. Cela nous a conduits à enregistrer en perte la dette de cette AD vis-à-vis de l'Union Régionale soit 56 004€ (28 000€ de prêt de trésorerie et 28 004€ d'impayés)

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC 2022-06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. L'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an.

Changement de méthode comptable : Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

III - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variations des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques				
Terrains				
Constructions	451 020,00			451 020,00
Agencements des constructions	174 846,98	6 347,37		181 194,35
Matériel d'activités	5 697,41			5 697,41
Inst Gen Agenc & Amén Divers	182,00			182,00
Matériel de transport	25 094,00		15 814,00	9 280,00
Matériel informatique	95 079,37	327,60		95 406,97
Mobilier de bureau	58 002,89			58 002,89
Meubles de Cuisine	12 588,94			12 588,94
Immobilisations en cours				
Total	822 511,59	6 674,97	15 814,00	813 372,56

b) Acquisitions et désinvestissements

ESSET (Réfection murs, pignons)	1 918.80	
ESSET (Réfection murs, pignons)	2 289.97	
ESSET (Réfection Hall d'Entrée solde)	109.08	
ESSET (Réfection fissures murs)	529.52	
Ets Lacroix (Remplacement Sani Broyeur)	1 500.00	
Citroën Berlingo		15 814.00
AD33 (Téléphones SFR)	327.60	

c) Tableau de variations des amortissements

Amortissements	Taux linéaire	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33% à 100%				
Constructions	3%	135 800,28	15 034,00		150 834,28
Agencements des constructions	10%	121 739,18	17 793,15		139 532,33
Matériel à usage éducatif	33% à 50%	5 697,41			5 697,41
Inst Gen Agenc & Amén Div	0,25	182,00			182,00
Matériel de transport	25%	25 094,00		15 814,00	9 280,00
Matériel informatique	20 à 50%	84 071,73	5 815,30		89 887,03
Mobilier de bureau	10% à 25%	57 538,66	288,66		57 827,32
Mobilier de cuisine	20%	12 327,78	96,00		12 423,78
	Total	442 451,04	39 027,11	15 814,00	465 664,15

2. Immobilisations financières

	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Prêts Francas AD 47	8 208.62	2 640.00	5 568.62

3. Stocks

Fichiers

3 662.65

4. Usagers - clients

	Brut	Dépréciations	Net
Usagers	81 450.93		81 450.93
Usagers non encore facturés	38 177.93		38 177.93
PRF non encore facturés	9 863.42		9 863.42
Total	129 492.28		129 492.28

5. Comptes courants Francas

N° structure	Nom	Montant
0224	AD 24	90 709.80
0233	AD 33	75 366.75
0264	AD 64	9 660.04
0286	AD 86	3 653.26
2183	AD 83	457.00
	Total	179 846,85

6. Autres créances

CRNA « Structure Têtes de réseau » 2025 (Solde 30%)	6 000.00
CRNA « Formation des bénévoles associatifs 2025 » (Solde 50%)	9 000.00
Avance sur Frais Nedelec Claire (Soldé 01/26)	299.37
MAIF (Echéance Berlingo vendu payé en trop/soustrait des cotisations 2026)	1 685.49
	16 984.86

7. Charges constatées d'avance

OVH.COM (1 ^{er} semestre 2026 pour hébergement internet)	60.00
SAGE (Maintenance Janvier/Février 2026)	3 950.50
LESTRADE (Dépliants BAFA 2026)	1 453.20
HEXOPEE (Cotisation 2026)	356.26
MAIF (Echéances véhicules 2026)	5 326.54
PI BUREAUTIQUE (Maintenance NAS/PC 1 ^{er} Trim. 2026)	463.68
ESSET (Charges de Copropriété 1 ^{er} trim. 2026)	7 347.55
	18 957.73

8. Trésorerie

Parts Sociales BPACA	17 187.00
BPACA Compte courant	97 618.04
Livret A BPACA	48 886.36
Compte sur Livret BPACA	227 712.28
Caisse URNA	691.93
	392 095.61

IV - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Les fonds propres sont le cumul des résultats dégagés depuis la création de l'association. Ils se montent à **750 338,95€**.

2. Subventions d'investissement

Désignation	Brut	Taux	Net au début	Reprises	Net à la fin
CRA Matériel Pédagogique	9 996,00		711,04	656,93	54,11
Total	9 996,00		711,04	656,93	54,11

3. Fonds dédiés

Néant

4. Provisions et dépréciations

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel (1)	112 079,84	3 707,24		115 787,08
Crédit Formation 2023	10 490,76		10 490,76	
Crédit Formation 2024	12 809,41		2 820,63	9 988,78
Crédit Formation 2025		3 216,91		3 216,91
Provisions pour charges	135 380,01	6 924,15	13 311,39	128 992,77
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances				
Dépréciations				
Total	135 380,01	6 924,15	13 311,39	128 992,77

Dotations / reprises d'exploitation

6 924,15

13 311,39

Dotations / reprises financières

Dotations / reprises exceptionnelles

25 919,97

Total

32 844,12

13 311,39

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

13 311,39

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

Total

13 311,39

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour engagements de retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence jusqu'à 10 ans d'ancienneté et 1/3 au-delà pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

5. Emprunts et dettes assimilées

	Début	Remboursement	Fin	- d'1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts bancaires (nov 2015)	168 674,50	24 403,32	144 271,18	24 983,00	119 288,18	
PGE (Juillet 2020)	40 032,47	25 229,92	14 802,55	14 802,55		
Découverts bancaires						
Total	208 706,97	49 633,24	159 073,73	39 785,55	119 288,18	

6. Fournisseurs

LP Chalosse Fact 02-MG 2025 FGA 2025 (Soldé le 13/01/2026)	6 459,74
LP Chalosse Fact 02-MG 2025 FGA 2025 (Soldé le 13/01/2026)	4 991,65
Le Chambon FGA 2025 (Soldé le 15/01/2026)	3 324,55
Agence La Paloise F25/1640 FGA 2025 (Soldé le 15/01/2026)	467,40
CNR Rochefort (Location Salle 11+12/2025) (Soldé 09/01/2026)	416,00
MFR Sud Charentes (FGA 2025) (Soldé le 06/02/2026)	1 015,00
SAGE (Logiciel Paie AD86 – Partie 2026 – Prélèvements mensuels)	443,14
MFR Pontonx (APPRO+FGA 2025) (Non réglée)	10 088,00
ESSET (Charges Copropriété 1 ^{er} Trim 2026) (Soldé le 09/01/2026)	7 347,55
Fournisseurs, factures non parvenues (Hébergement Stages FH 2024/25 et Audit France)	<u>35 700,00</u>
	70 253,03

7. Dettes fiscales et sociales

Congés Payés	18 094,30
Charges sur Congés Payés	8 006,77
URSSAF (Cotisations décembre 2025 prélevées début janvier 2026)	9 037,53
Prévoyance CHORUM (Cotisations décembre 2025 prélevées début janvier 2026)	247,48
Retraite MALAKOFF MEDERIC (Cotisations décembre 2025 prélevées début janvier 26)	2 503,73
Mutuelle ISTYA (Cotisations décembre 2025 prélevées début janvier 2026)	175,84

DGFIP (PAS décembre 2025 prélevées janvier 2026)	783.65
Taxe sur salaires 2025 (Payée début 2026)	2 897.00
Unification Solde 2025 (Payé début 2026)	5 062.00
CSE (Solde au 31/12/2025)	91.08
IS à payer sur Revenus Financiers 2025 (Payé début janvier 2026)	329.00
	47 228.38

8. Comptes courants Francas

N° structure	Nom	Montant
0000	Fédération Nationale	17 734.51
0216	AD 16 (Apurement sur début 2026)	2 083,73
0217	AD 17	4 611.97
0247	AD 47	754.30
0279	AD 79	970.28
0600	UR Bretagne	4 000.00
1200	UR Ile de France	6 417.35
1900	UR Pays de La Loire	2 028.28
Total		36 516.69

9. Autres dettes

Frais de Déplacements Salariés/Formteurs FH (soldé au cours du 1T2026)	646.26
Frais de Déplacements Fayard Claire décembre 2025 (soldé le 16/02/2026)	566.99
Aide CAF Gobert Lou-Anne (Remboursée le 14/01/2026)	350.00
Acompte MANGOPAY reçu sur stages FH de 2026	350.00
SALLY/DEAUZE/CASTAING Solde Stages FH 2025 réglés en 2026	7.00
Mairie de Sadirac (facture 24485 payée deux fois/Imputée sur 2026)	425.25
Acomptes CPF versés (Graveleau Edith BP73)	1 911.00
Acomptes CFA versés (BP71/BP72/BP73/CP14)	37 517.56
	41 774.06

10. Produits constatés d'avance

Néant

V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Prestations de service

	Exercice clos			Exercice précédent		
	Quantité	Nb stagiaires	Montant	Quantité	Nb stagiaires	Montant
Formation habilitée	8 247 Journées	1 132	464 762.00	8 890 Journées	1222	492 280.42
Formation professionnelle	43 220 Heures	220	586 290.60	70 506 Heures	320	746 263.96
FPC CAT UNIF	2 170 heures	101	90 412.40	2 184 heures	105	72 000.00
FPC Conventions ADs	1 259 heures	111	17 896.75	2 741 heures*	275*	36 408.00
Autres			31 634.27			71 827.12
Total Prestations			1 190 996.02	Total Prestations		1 418 779.50

*Volume à relativiser car en 2024, il y a 165 stagiaires (1 155 heures) qui sont entièrement gérés par l'AD86 pour la Formation Socle Ville de Poitiers

2. Subventions d'exploitation

	Exercice clos	Exercice précédent
Conseil Régional « Têtes de Réseau »	20 000.00	20 000.00
Conseil Régional « Formation bénévoles »	18 000.00	18 000.00
DRJCS « FDVA 2 »	5 000.00	6 000.00
QP de subventions virée au résultat	657.57	657,57
Total	43 657.57	44 657,57

3. Contributions financières

	Exercice clos	Exercice précédent
OFAJ Mobilité Europe : BP 62 BERLIN	7 565.24	12 100.32
CFA et Autofinancement BP63/65 Grèce	8 628.66	15 968.00
Coopération Régionale (Refacturation AD86)	600.00	
Part Variable à reverser aux ADs	19 019.80	20 932.50

Contribution Financière à reverser aux Ads	152 000.00	152 000.00
Total	187 813.70	201 000.82

4. Aides financières

	Exercice clos	Exercice précédent
Aide reversée aux ADs	152 000.00	133 000.00
Part variable reversée aux ADs	19 019.80	20 932.50
Total	171 019.80	153 932.50

5. Produits et charges exceptionnels

Suite à la liquidation judiciaire de l'AD des Francas de Charente, les créances correspondantes ont été comptabilisées en charges exceptionnelles, pour un montant total de 56 003,70 €

Le journal officiel du 12/08/1995 oblige les dispensateurs de formation professionnelle qui ont un statut de droit privé, à détailler les subventions reçues pour celle-ci dans les tableaux ci-après.

TABLEAU 1 Ressources de l'organisme

ORIGINE DES FONDS	Exercice clos		Exercice précédent	
	Montant en K€	%	Montant en K€	%
I RESSOURCES PROVENANT DES ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS POUR LEURS SALAIRES ET DES PARTICULIERS				
Entreprises				
État, collectivités locales, Ets publics	68.72	11.37	81.15	8.77
Entreprises : Via Fongecif, OMA, FAF	114.83	19.01	182.08	19.68
Particuliers	10.19	1.69	3.28	0.35
Sous-total I	193.74	32.07	266.51	28.80
II RESSOURCES PROVENANT DES POUVOIRS PUBLICS				
Instances européennes				
État			7.21	0.78
Régions	55.55	9.19	86.08	9.30
Autres collectivités territoriales	1.70	0.28	9.36	1.01
Sous-total II	57.25	9.47	102.65	11.09
III AUTRES				
Autres organismes de formation	335.30	55.50	519.35	56.12
Autres ressources	17.90	2.96	36.93	3.99
Sous-total III	353.20	58.46	556.28	60.11
Total des ressources	604.19	100%	925.44	100%

TABLEAU II Décomposition des actions par finalité

FINALITE DES ACTIONS	Exercice clos		Exercice précédent	
	Montant en K€	%	Montant en K€	%
Diplômantes (1)	586.29	97.04	888.51	96.00
Perfectionnement prof. et qualifiant (2)	17.90	2.96	36.93	4.00
Insertion sociale				
Total	604.19	100%	925.44	100%

(1) Diplômes nationaux, titres homologués. (2) Certificats de branches, certificats d'entreprises, attestations.

VI - AUTRES INFORMATIONS

1. Effectif

Salarié (hors "CEE")	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif (1)	E.T.P. (2)	Effectif (1)	E.T.P. (2)
Cadres				
Employés	8	7.86	10	9.78
Emplois aidés (CEC, E-Jeunes, ...)				
Total	8	7.86	10	9.78

(1) Effectif à la clôture quel que soit la durée de travail (2) Équivalent Temps Plein : Temps plein = 1 820 H/an

"CEE"	Exercice clos		Exercice précédent	
	Nb de personnes	Nb de journées	Nb de personnes	Nb de journées
Contrat CEE	21	361		

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

3. Engagement de crédit-bail et locations de longue durée

Les redevances restantes dues sont :

Photocopieur et téléphonie fixe

88 077.42

Véhicule Citroën C3 (3)

1 188.18

* Dont 13 524.94€ à moins d'un an.

* **89 265.60**

4. Engagements hors bilan

Néant

5. Contributions volontaires en nature

a) Mise à disposition gratuite (locaux, services) et prestations en nature internes et externes

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

875000	Bénévolat	Nb Jours	Total
864000	Cadres militant.es		
864000	Militant.es		- €
864000	Bénévoles	418	41 785.71 €
TOTAL		418	41 785.71 €
871000	Prestations en nature externes	Nb Jours	Total
861000	Mise à disposition de locaux	0	- €
861000	Mise à disposition de services		
862000	Prestations	6	1 800,00 €
TOTAL		6	1 800,00 €
871009	Prestations en nature internes	Nb Jours	Total
861009	Mise à disposition de locaux		
861009	Mise à disposition de services		
862009	Prestations	216	40 901.43 €
	Délégation	38	15 371.43 €
	Permament.e GH		
	Permament.e GG	23	3 910.00 €
	Permament.e GF		
	Permament.e GE	154	21 620.00 €
	Permament.e GD		- €
TOTAL		216	40 901.43 €
RECAPITULATIF			
861	- €		
862	42 701.43 €		
864	41 785.71 €		
871	- €		
875	- €		

- Sur la formation habilitée :

- o 26 jours de prestations délégués fédération
- o 23 jours de prestations du directeur départemental
- o 114 jours de prestations salariés AD / URNA

- Sur la formation professionnelle :

- o 13 journées d'intervention réalisées par les délégués fédération
- o 41 journées de certification et sélection réalisées par des salariés d'AD /URNA

b) Bénévolat / Personnel bénévole

- Sur la formation habilitée :

- o 6 jours de prestations œuvres locales
- o 182 jours de prestations bénévoles

- Sur la formation professionnelle :

- o 2 journées de certification et sélection réalisées par des œuvres locales
- o 89 journées de certification et sélection réalisées par des bénévoles.

- Sur la vie statutaire :

- o 0 jours de prestations œuvres locales
- o 145 jours de prestations bénévoles



UNION REGIONALE DES FRANCAS DE NOUVELLE-AQUITAINE

Association loi 1901
Siège social : 44-50 boulevard George V
33000 BORDEAUX

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS



UNION REGIONALE DES FRANCAS DE NOUVELLE-AQUITAINE

Association loi 1901
Siège social : 44-50 boulevard George V
33000 BORDEAUX

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **UNION REGIONALE DES FRANCAS DE NOUVELLE-AQUITAINE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, et n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau de votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne, le 24 mai 2026

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Christophe Rambeau

Commissaire aux Comptes



UNION REGIONALE DES FRANCAS DE NOUVELLE-AQUITAINE

Association loi 1901
Siège social : 44-50 boulevard George V
33000 BORDEAUX

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'association

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Association en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Boulogne, le 24 mai 2026

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Christophe Rambeau

Commissaire aux Comptes



RETROUVEZ-NOUS SUR



Les Francas de Nouvelle-Aquitaine



www.francas-na.fr



[francasnouvelleaquitaine](https://www.instagram.com/francasnouvelleaquitaine)

avec les **enfants**
et les **jeunes,**
ensemble
pour l'**éducation !**
les francas

Union Régionale des Francas de Nouvelle-Aquitaine
44-50 boulevard George V 33000 Bordeaux